

Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP Animateur des Activités Gymniques

REFERENTIELS

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences 1a (BC1a) : CONDUIRE UNE DEMARCHE D'ANIMATION DE CYCLES DE SEANCES¹ DANS LES ACTIVITES GYMNQUES ACROBATIQUES²			
1a.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques	1a.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dont les objectifs prennent en compte les orientations et préconisations fédérales pour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités gymniques acrobatiques	Epreuve n°1a : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, suivie d'une présentation orale et d'un entretien <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A1 et 1a.A2.</i> Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance.	Le candidat : - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ; - Présente un cycle d'animation des activités gymniques acrobatiques respectant les préconisations fédérales - Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle annuel d'animation (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure etc.) ;
	1a.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dont les objectifs prennent en compte les		

¹ Un cycle de séances est un ensemble continu ou discontinu de séances articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue de favoriser la progression des participants.

² Sont incluses dans les activités gymniques acrobatiques les disciplines suivantes : Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Artistique Féminine, Trampoline, Tumbling, Gymnastique Acrobatique, Parkour, TeamGym.

	particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers	Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.	<ul style="list-style-type: none"> - Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques ; - Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités gymniques acrobatiques faisant apparaître les différentes parties de la séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification) ; - Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques qu'il utilise pour faire progresser les pratiquants ; - Explicite la manière dont il fait évoluer la durée, la complexité et le nombre d'exercices par séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants ; - Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux pratiquants des activités gymniques acrobatiques d'être acteurs de leur propre séance ; - Propose des critères d'évaluation adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants (âge, niveaux de pratique, sexe, motivations, handicap, blessure...), et en respectant la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités gymniques acrobatiques ;
	1a.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques acrobatiques pour prévenir les accidents	<p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Etape 1 de l'épreuve</u> : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans au moins deux activités gymniques acrobatiques.</p>	
	1a.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques permettant d'atteindre les objectifs fixés	<p><i>Forme du dossier</i> : le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs.</p>	
	1a.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants	<p><i>Contenu du dossier</i> : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale de la structure : identité et statut juridique, activités proposées par la structure ; - Présentation du parcours du candidat : expérience dans la pratique et l'encadrement des activités gymniques acrobatiques, fonctions exercées dans la structure ; 	
	1a.A1.C6 Proposer des séances d'activités gymniques acrobatiques encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées		
1a.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les	1a.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants		

activités gymniques acrobatiques	dans les activités gymniques acrobatiques au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du groupe de pratiquants support du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques : leur caractéristiques, leur niveau de pratique, les objectifs poursuivis ; - Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques : temporalité, matériel, encadrement ; - Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs ; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques dans le temps, faisant apparaître les différentes séances intégrées dans le calendrier sportif et institutionnel de la structure ; - Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques ; - Présentation d'une évaluation de du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques, et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints. 	<ul style="list-style-type: none"> - Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques ; - Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle annuel d'animation pour prendre en compte les risques des activités gymniques acrobatiques ; - Propose un bilan du cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints ; - Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités gymniques acrobatiques.
	1a.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités gymniques acrobatiques, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis		
	1a.A2.C3 Adapter la mise en œuvre des séances en intégrant les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de prendre en compte les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques acrobatiques		
	a.A2.C4 Réaliser un bilan de son cycle d'animation dans les activités gymniques acrobatiques afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats atteints	<p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien</p> <p>Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé.</p> <p>Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités gymniques acrobatiques qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance.</p>	
	1a.A2.C5 Identifier, à partir de ce bilan, les régulations à mettre en œuvre et les perspectives d'évolution permettant d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités gymniques acrobatiques	<p>A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités gymniques</p>	

		acrobatiques, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées. <i>Durée de l'épreuve</i> : 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat	
1a.A3 Conception et conduite d'une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques	1a.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis, y compris handicap, maladie, blessure, les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci	Epreuve n°2a : Préparation et conduite d'une séance dans deux activités gymniques acrobatiques, suivie d'un entretien <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A3 à 1a.A6.</i> Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement. Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques acrobatiques. <i>Durée totale de l'épreuve</i> : 2h10 <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).</i>	Le candidat : - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées ; - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques intégrant un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme ; - Régule l'activité de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques de façon adaptée et dans la bonne temporalité ; - Evalue sa séance d'animation des activités gymniques acrobatiques à l'aide de critères objectifs ; - Propose les adaptations qui découlent de son évaluation de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans l'optique de la conduite d'une prochaine séance ; - Adopte une attitude positive, responsable et sécurisante au moment de l'accueil des pratiquants des activités gymniques acrobatiques ;
	1a.A3.C2 Procéder, pendant la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés	Elle est réalisée individuellement par chaque candidat. Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques acrobatiques. <i>Durée totale de l'épreuve</i> : 2h10	
	1a.A3.C3 Procéder, à l'issue de l'animation de la séance des activités gymniques acrobatiques, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants	Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques acrobatiques. <i>Durée totale de l'épreuve</i> : 2h10	
1a.A4 Gestion des pratiquants des activités gymniques acrobatiques	1a.A4.C1 Gérer le moment qui précède la séance, en assurant la sécurité des pratiquants accueillis, pour permettre le bon déroulement des activités gymniques acrobatiques	Etape 1 de l'épreuve : préparation d'une séance dans les activités gymniques acrobatiques Le candidat, qui a préalablement choisi deux activités gymniques acrobatiques comme étant supports de son épreuve de certification, tire au sort une thématique parmi plusieurs proposées par la commission d'évaluation.	
	1a.A4.C2 Prendre en compte les caractéristiques des publics, y compris handicap, maladie, blessure, dans la conduite de sa séance d'animation des activités gymniques acrobatiques, dans		

	l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités	Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en lien avec les activités gymniques acrobatiques choisies et la thématique tirée au sort, et pour préparer son espace de pratique sécurisé.	
	1a.A4.C3 Gérer le moment qui suit la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques afin de garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à leur sortie de la structure	A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance faisant apparaître a minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les consignes.	- Veille à s'adresser à chaque pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques ; - Conduit une séance d'animation des activités gymniques acrobatiques qui lui permet de prendre en compte les particularités des pratiquants (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure) ; - Organise la fin de séance d'animation des activités gymniques acrobatiques de manière à assurer le transfert de responsabilité aux responsables légaux des pratiquants ; - Utilise la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés ; - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques acrobatiques dans la conduite de sa séance ; - Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques acrobatiques aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données ; - Utilise à bon escient du matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités gymniques
1a.A5 Mise en application des techniques et spécificités des activités gymniques acrobatiques dans la conduite des séances	1a.A5.C1 Conduire une séance d'animation, en mettant en application la méthodologie d'apprentissage définie pour l'acquisition des techniques et spécificités des activités gymniques acrobatiques, afin de garantir la progression des pratiquants	<u>Etape 2 de l'épreuve</u> : conduite d'une séance d'animation dans les activités gymniques acrobatiques Le candidat conduit en sécurité une séance d'une heure avec pour support les activités gymniques acrobatiques choisies et la thématique tirée au sort.	
	1a.A5.C2 Conduire une séance d'animation, en appliquant les préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques acrobatiques, afin de garantir la progression des pratiquants dans le respect du cadre sportif réglementaire	<u>Etape 3 de l'épreuve</u> : entretien A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités gymniques acrobatiques, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.	
	1a.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités gymniques acrobatiques, dans l'objectif de contribuer à la progression de ces derniers	<i>Durée de l'entretien : 10 minutes maximum</i>	
	1a.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités		

	pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques		acrobatiques fixés et aux caractéristiques des pratiquants ; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau d'implication du groupe de pratiquants des activités gymniques acrobatiques ; - Utilise une méthodologie adaptée pour préparer le pratiquant à la production d'un enchaînement dans les activités gymniques acrobatiques ; - Organise l'espace de pratique des activités gymniques acrobatiques et l'utilisation du matériel en tenant compte des risques pour le pratiquant ; - Anime et gère le groupe en veillant au respect des règles de sécurité propres à la pratique des activités gymniques acrobatiques ; - Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants et à leur niveau de pratique dans les activités gymniques acrobatiques ; - Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités gymniques acrobatiques en assurant sa propre prophylaxie ; - Adopte une attitude lui permettant d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités gymniques acrobatiques.
	1a.A5.C5 Préparer les pratiquants à la production d'un enchaînement de mouvements acrobatiques, dans les conditions de réalisation d'une compétition ou d'un évènement de loisir, afin de leur faire intégrer les codes de la représentation gymnique en public		
1a.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques	1a.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités gymniques acrobatiques		
	1a.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités gymniques acrobatiques		
	1a.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités gymniques acrobatiques en utilisant des techniques adaptées pour prévenir les accidents du travail		
1a.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des	1a.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, et les pratiquants des activités	Epreuve n°3a : Entretien portant sur l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité	Le candidat : - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les

activités gymniques acrobatiques	gymniques acrobatiques afin de prévenir les déviances	<p>physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1a.A7 et 1a.A8.</i> Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation. Cetle épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Déroulé de l'épreuve</u> : le candidat tire au sort un sujet parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques.</p> <p><i>Durée de l'épreuve</i> : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat</p>	publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités gymniques acrobatiques) ; - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques ; - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes ; - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale ; - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités gymniques acrobatiques ; - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définies en cas d'accident ou d'incident.
	1a.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités gymniques acrobatiques		
	1a.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques acrobatiques		
	1a.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités gymniques acrobatiques en alertant les autorités compétentes		
1a.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités gymniques acrobatiques	1a.A8.C1 Intégrer, le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition, afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques		
Bloc de compétences 1b (BC1b) : CONDUIRE UNE DEMARCHE D'ANIMATION DE CYCLES DE SEANCES DANS LES ACTIVITES GYMNIQUES D'EXPRESSION³			
1b.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les	1b.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dont les objectifs prennent en compte les	Epreuve n°1b : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités gymniques	<u>Le candidat</u> : - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ;

³ Sont incluses dans les activités gymniques d'expression les disciplines suivantes : Gymnastique Rythmique, Gymnastique Aérobie

activités gymniques d'expression	orientations et préconisations fédérales pour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités gymniques d'expression	<p>d'expression, suivie d'une présentation orale et d'un entretien <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A1 et 1b.A2.</i></p> <p>Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance. Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Etape 1 de l'épreuve</u> : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans au moins deux activités gymniques d'expression</p> <p><i>Forme du dossier</i> : le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présente un cycle d'animation des activités gymniques d'expression respectant les préconisations fédérales ; - Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle annuel d'animation (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure etc.) ; - Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression ; - Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités gymniques d'expression faisant apparaître les différentes parties de la séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification) ; - Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression qu'il utilise pour faire progresser ses pratiquants ; - Explicite la manière dont il fait évoluer la durée, la complexité et le nombre d'exercices par séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants ; - Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux pratiquants des activités gymniques
	1b.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dont les objectifs prennent en compte les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers		
	1b.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques d'expression pour prévenir les accidents		
	1b.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression permettant d'atteindre les objectifs fixés		
	1b.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants		
	1b.A1.C6 Proposer des séances d'activités gymniques d'expression encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées		
1b.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les	1b.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants dans les activités gymniques d'expression		

activités gymniques d'expression	au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées	recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs.	d'expression d'être acteurs de leur propre séance ;
	1b.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités gymniques d'expression, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis	<p><i>Contenu du dossier</i> : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale de la structure : identité et statut juridique, activités proposées par la structure ; - Présentation du parcours du candidat : expérience dans la pratique et l'encadrement des activités gymniques d'expression, fonctions exercées dans la structure ; - Présentation du groupe de pratiquants support du cycle d'animation annuel des activités gymniques d'expression : leur caractéristiques, leur niveau de pratique, les objectifs poursuivis ; - Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression : temporalité, matériel, encadrement ; - Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs ; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression dans le temps, faisant apparaître les différentes séances intégrées dans le calendrier sportif et institutionnel de la structure ; - Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression ; - Présentation d'une évaluation du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints. <p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien</p> <p>Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Propose des critères d'évaluation adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, et en respectant la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités gymniques d'expression ; - Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression ; - Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle annuel pour prendre en compte les risques des activités gymniques d'expression ; - Propose un bilan de cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints ; - Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités gymniques d'expression.
	1b.A2.C3 Adapter la mise en œuvre des séances en intégrant les particularités des activités et des pratiquants (y compris handicap, maladie, blessure...), afin de prendre en compte les risques liés à la pratique des différentes activités gymniques d'expression		
	1b.A2.C4 Réaliser un bilan de son cycle d'animation dans les activités gymniques d'expression afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats atteints		
	1b.A2.C5 Identifier, à partir de ce bilan, les régulations à mettre en œuvre et les perspectives d'évolution permettant d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités gymniques d'expression		

		<p>Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance.</p> <p>A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités gymniques d'expression, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées.</p> <p><i>Durée de l'épreuve : 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat</i></p>	
<p>1b.A3 Conception et conduite d'une séance d'animation des activités gymniques d'expression</p>	<p>1b.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités gymniques d'expression en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis (y compris handicap, maladie, blessure), les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci</p>	<p>Epreuve n°2b : Préparation et conduite d'une séance dans deux activités gymniques d'expression</p> <p><i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A3 à 1b.A6.</i></p> <p>Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p>	<p><u>Le candidat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques d'expression faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées ; - Rédige une préparation de séance d'animation des activités gymniques d'expression intégrant un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme ; - Régule l'activité de la séance d'animation des activités gymniques d'expression de façon adaptée et dans la bonne temporalité ; - Évalue sa séance d'animation des activités gymniques d'expression à l'aide de critères objectifs ;
	<p>1b.A3.C2 Procéder, pendant une séance d'animation des activités gymniques d'expression, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés</p>	<p>Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 6 gymnastes dans les activités gymniques d'expression.</p>	
	<p>1b.A3.C3 Procéder, à l'issue de l'animation de la séance des activités gymniques d'expression, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants</p>	<p><i>Durée totale de l'épreuve : 2h10</i></p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient</i></p>	

1b.A4 Gestion des pratiquants des activités gymniques d'expression	1b.A4.C1 Gérer le moment qui précède la séance, en assurant la sécurité des pratiquants accueillis, pour permettre le bon déroulement des activités gymniques d'expression	<p><i>d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Etape 1 de l'épreuve</u> : préparation d'une séance dans les activités gymniques d'expression</p> <p>Le candidat, qui a préalablement choisi deux activités gymniques d'expression comme étant supports de son épreuve de certification, tire au sort une thématique parmi plusieurs proposées par la commission d'évaluation.</p> <p>Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en lien avec les activités gymniques d'expression choisies et la thématique tirée au sort et pour préparer son espace de pratique sécurisé.</p> <p>A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance faisant apparaître à minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les consignes.</p> <p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : conduite d'une séance d'animation dans les activités gymniques d'expression</p> <p>Le candidat conduit en sécurité une séance d'une heure avec pour support les activités gymniques d'expression choisies et la thématique tirée au sort.</p> <p><u>Etape 3 de l'épreuve</u> : entretien</p> <p>A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités gymniques d'expression, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Propose les adaptations qui découlent de son évaluation de séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'optique de la conduite d'une prochaine séance ; - Adopte une attitude positive, responsable et sécurisante au moment de l'accueil des pratiquants des activités gymniques d'expression ; - Veille à s'adresser à chaque pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités gymniques d'expression ; - Conduit une séance d'animation des activités gymniques d'expression qui lui permet de prendre en compte les particularités des pratiquants (âge, sexe, niveau de pratique, motivations, handicap, maladie, blessure) ; - Organise la fin de séance d'animation des activités gymniques d'expression de manière à assurer le transfert de responsabilité aux responsables légaux des pratiquants ; - Utilise la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés ; - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques d'expression dans la conduite de sa séance ;
	1b.A4.C2 Prendre en compte les caractéristiques des publics (y compris handicap, maladie, blessure) dans la conduite de sa séance d'animation des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités		
	1b.A4.C3 Gérer le moment qui suit la séance d'animation des activités gymniques d'expression afin de garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à leur sortie de la structure		
1b.A5 Mise en application des techniques et spécificités des activités gymniques d'expression dans la conduite des séances	1b.A5.C1 Conduire une séance d'animation, en mettant en application la méthodologie d'apprentissage définie pour l'acquisition des techniques et spécificités des activités gymniques d'expression, afin de garantir la progression des pratiquants		
	1b.A5.C2 Conduire une séance d'animation, en appliquant les préconisations fédérales spécifiques des activités gymniques d'expression, afin de garantir la progression des pratiquants dans le respect du cadre sportif réglementaire		
	1b.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités gymniques d'expression, dans l'objectif de contribuer à la progression de ces derniers		

	1b.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités pendant la séance d'activités gymniques d'expression	<i>Durée de l'entretien : 10 minutes maximum</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités gymniques d'expression aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données ; - Utilise à bon escient le matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités gymniques d'expression fixés et aux caractéristiques des pratiquants ; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau d'implication du groupe de pratiquants des activités gymniques d'expression ; - Utilise une méthodologie adaptée pour préparer le pratiquant à la production d'un enchaînement dans les activités gymniques d'expression ; - Organise l'espace de pratique des activités gymniques d'expression et l'utilisation du matériel en tenant compte des risques pour le pratiquant ;
	1b.A5.C5 Préparer les pratiquants à la production d'un enchaînement de mouvements d'expression, dans les conditions de réalisation d'une compétition ou d'un évènement de loisir, afin de leur faire intégrer les codes de la représentation gymnique en public		
1b.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités gymniques d'expression	1b.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités gymniques d'expression		
	1b.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités gymniques d'expression		
	1b.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités gymniques d'expression en utilisant des techniques adaptées pour prévenir les accidents du travail		<ul style="list-style-type: none"> - Anime et gère le groupe en veillant au respect des règles de sécurité propres à la pratique des activités gymniques d'expression ; - Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants et à leur niveau de pratique dans les activités gymniques d'expression ; - Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités gymniques d'expression en assurant sa propre prophylaxie ;

			- Adopte une attitude lui permettant d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités gymniques d'expression.
1b.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des activités gymniques d'expression	1b.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, et les pratiquants des activités gymniques d'expression afin de prévenir les déviations	<p>Epreuve n°3b : Entretien portant sur l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression</p> <p><i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1b.A7 et 1b.A8.</i></p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation.</p> <p>Cette épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Déroulé de l'épreuve</u> : le candidat tire au sort un sujet parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités gymniques d'expression.</p> <p><i>Durée de l'épreuve</i> : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat.</p>	<p><u>Le candidat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités gymniques d'expression) ; - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques d'expression ; - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes ; - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale ; - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités gymniques d'expression ; - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définies en cas d'accident ou d'incident.
	1a.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités gymniques d'expression		
	1b.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités gymniques d'expression		
	1b.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités gymniques d'expression en alertant les autorités compétentes		
1b.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités gymniques d'expression	1b.A8.C1 Intégrer le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques		
Bloc de compétences 1c (BC1c) : CONDUIRE UNE DEMARCHE D'ANIMATION DE CYCLES DE SEANCES DANS LES ACTIVITES D'EVEIL GYMNIQUE POUR LA PETITE ENFANCE			

1c.A1 Conception d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A1.C1 Concevoir un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dont les objectifs prennent en compte les orientations et préconisations fédérales pour chaque activité, afin de contribuer au développement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	<p>Epreuve n°1c : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, suivie d'une présentation orale et d'un entretien</p> <p><i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A1 et 1c.A2.</i></p> <p>Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance. Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 1 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p>Etape 1 de l'épreuve : Rédaction d'un dossier portant sur la conception et la mise en œuvre d'un cycle annuel d'animation faisant apparaître 8 séances réalisées dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</p> <p><i>Forme du dossier :</i> le document de 25 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple, et intégrer les 8 fiches de séances. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ; - Présente un cycle d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance respectant les préconisations fédérales en termes de durées de cycles, d'évolutions progressives de contenus de séances, d'évaluations et de régulations ; - Démontre comment il prend en compte les particularités des pratiquants dans la construction de son cycle d'animation (âge, sexe, motivations, handicap, maladie, blessure etc.) ; - Présente les risques pour les pratiquants et les mesures mises en œuvre pour prévenir les accidents dans la construction de son cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Met à disposition des fiches de séances d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance faisant apparaître les différentes parties de la séance et leurs durées, les objectifs et exercices proposés, les consignes et les régulations possibles (simplification et/ou complexification) ; - Explicite la méthodologie d'apprentissage des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance qu'il utilise pour faire progresser ses pratiquants ; - Explicite la manière dont il fait évoluer la durée, la complexité et le
	1c.A1.C2 Concevoir un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dont les objectifs prennent en compte les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de satisfaire aux attentes et besoins de ces derniers		
	1c.A1.C3 Identifier les risques liés à la pratique des différentes activités d'éveil gymnique pour la petite enfance pour prévenir les accidents		
	1c.A1.C4 Construire une progression pédagogique pertinente et adaptée, faisant apparaître les critères de réalisation et de réussite, en vue de proposer un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance permettant d'atteindre les objectifs fixés		
	1c.A1.C5 Proposer une planification de séances écrite, progressive et adaptée aux objectifs fixés dans le cadre du cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'optique d'assurer la progression des pratiquants		

	1c.A1.C6 Proposer des séances d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance encourageant les expressions individuelles et collectives afin de rendre acteurs les pratiquants et de leur permettre de progresser au moyen de situations variées et adaptées	et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmissions aux évaluateurs. <i>Contenu du dossier</i> : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants : - Présentation générale de la structure : identité et statut juridique, activités proposées par la structure ; - Présentation du parcours du candidat : expérience dans la pratique et l'encadrement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, fonctions exercées dans la structure ; - Présentation du groupe de pratiquants support du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : leur caractéristiques, les objectifs poursuivis ; - Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : temporalité, matériel, encadrement ;	nombre d'exercices par séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'objectif de faire progresser les pratiquants ; - Propose, pendant la séance, des moments qui permettent aux pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, d'être acteurs de leur propre séance ; - Propose des critères d'évaluation adaptés, en prenant en compte les caractéristiques des pratiquants, et en respectant la méthodologie d'apprentissage des éléments des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ;
1c.A2 Mise en œuvre d'un cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A2.C1 Etablir des critères permettant d'évaluer la progression des pratiquants dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance au regard des objectifs fixés, afin de proposer des situations de régulation adaptées	- Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs ; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans le temps, faisant apparaître les différentes séances ;	- Explique les régulations mises en œuvre au regard des écarts identifiés pendant le déroulement du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Explicite les adaptations mises en œuvre dans la conduite de son cycle pour prendre en compte les risques des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ;
	1c.A2.C2 Opérer, pendant le cycle d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, les régulations nécessaires à partir des critères d'évaluation de la progression des pratiquants établis	- Présentation des conditions d'organisation du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance : temporalité, matériel, encadrement ; - Définition des objectifs pédagogiques du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, en termes de développements physiques, moteurs, cognitifs et affectifs ; - Proposition d'une planification du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans le temps, faisant apparaître les différentes séances ;	- Propose un bilan de cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en identifiant les écarts entre objectifs visés et résultats atteints ;
	1c.A2.C3 Adapter la mise en œuvre des séances en intégrant les particularités des activités et des pratiquants, y compris handicap, maladie, blessure, afin de prendre en compte les risques liés à la pratique des différentes activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	- Présentation chronologique de 8 fiches de séances issues du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Présentation d'une évaluation du cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, et des pistes de remédiation envisagées pour réduire l'écart entre objectifs recherchés et objectifs atteints.	- Propose des régulations adaptées de la planification, en prenant en compte les changements physiques, psychologiques et cognitifs des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.
	1c.A2.C4 Réaliser un bilan de son cycle d'animation dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance afin de mesurer les écarts entre les objectifs fixés et les résultats atteints		
	1c.A2.C5 Identifier, à partir de ce bilan, les régulations à mettre en œuvre et les perspectives d'évolution permettant		

	<p>d'atteindre la progression pédagogique visée dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</p>	<p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé. Le candidat présente oralement le cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance qu'il a conçu et qu'il met en œuvre au sein de sa structure d'alternance. A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui l'ont guidé dans la conception, la conduite en sécurité et la régulation de son cycle annuel d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, ainsi que les indicateurs d'évaluation qui lui permettent de mettre en œuvre des solutions de remédiation adaptées. <i>Durée de l'épreuve</i> : 20 minutes maximum, dont 10 minutes maximum de présentation par le candidat</p>	
<p>1c.A3 Conception et conduite d'une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</p>	<p>1c.A3.C1 Concevoir une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en intégrant les caractéristiques des pratiquants accueillis, y compris handicap, maladie, blessure, les objectifs à atteindre et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, afin de garantir la progression de ceux-ci</p> <p>1c.A3.C2 Procéder, pendant une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, aux régulations nécessaires pour permettre aux pratiquants d'atteindre les objectifs fixés</p> <p>1c.A3.C3 Procéder, à l'issue de la séance des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, à une évaluation de celle-ci, dans l'objectif de prévoir les remédiations à</p>	<p><u>Epreuve n°2c : Préparation et conduite d'une séance dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</u> <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A3 à 1c.A6.</i> Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat.</p> <p>Cette épreuve est organisée en centre de formation, après que le candidat a réalisé l'intégralité de ses heures d'alternance en structure. Elle est réalisée auprès d'un public support sans visée compétitive composé d'au moins 4 gymnastes âgés de 15 mois à 6 ans dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.</p>	<p><u>Le candidat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédige une préparation de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance faisant apparaître les caractéristiques des pratiquants, les objectifs fixés et les méthodes pédagogiques choisies pour les atteindre, l'organisation matérielle et temporelle de la séance ainsi que les différentes remédiations envisagées ; - Rédige une préparation de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance intégrant un temps d'accueil, un échauffement, un cœur de séance et un retour au calme ;

	apporter aux prochaines séances pour permettre l'atteinte des objectifs par les pratiquants	<i>Durée totale de l'épreuve : 2h10</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Régule l'activité de la séance d'animation d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance de façon adaptée et dans la bonne temporalité ; - Evalue sa séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance à l'aide de critères objectifs ; - Propose les adaptations qui découlent de son évaluation de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'optique de la conduite d'une prochaine séance ; - Adopte une attitude positive, responsable et sécurisante au moment de l'accueil des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Veille à s'adresser à chaque pratiquant lors de la prise en main de la séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Conduit une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance qui lui permet de prendre en compte les particularités des pratiquants (âge, sexe motivations, handicap, maladie, blessure) ; - Organise la fin de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance de manière à assurer le transfert de responsabilité aux responsables légaux des pratiquants ; - Utilise la méthodologie d'apprentissage des activités d'éveil
1c.A4 Gestion des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A4.C1 Gérer le moment qui précède la séance, en assurant la sécurité des pratiquants accueillis, pour permettre le bon déroulement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 2 (voir article 5 du règlement général).</i>	
	1c.A4.C2 Prendre en compte les caractéristiques des publics, y compris handicap, maladie, blessure, dans la conduite de sa séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'objectif de proposer un contenu adapté à leurs spécificités	<p><u>Etape 1 de l'épreuve</u> : préparation d'une séance dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</p> <p>Le candidat tire au sort une activité support et deux thématiques d'activités motrices parmi plusieurs proposées par la commission d'évaluation.</p> <p>Il dispose d'une heure pour préparer, à l'écrit, la séance qu'il va conduire devant les évaluateurs, en lien avec l'activité d'éveil gymnique pour la petite enfance choisie et les thématiques d'activités motrices tirées au sort et pour préparer son espace de pratique sécurisé.</p> <p>A l'issue de l'heure de préparation, le candidat remet aux évaluateurs une copie de sa fiche de séance faisant apparaître à minima les objectifs pédagogiques visés, les différentes situations proposées, les consignes.</p>	
	1c.A4.C3 Gérer le moment qui suit la séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance afin de garantir la sécurité des pratiquants jusqu'à leur sortie de la structure		
1c.A5 Mise en application des techniques et spécificités des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans la conduite des séances	1b.A5.C1 Conduire une séance d'animation, en mettant en application la méthodologie d'apprentissage définie pour l'acquisition des techniques et spécificités des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, afin de garantir la progression des pratiquants	<p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : conduite d'une séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance</p> <p>Le candidat conduit en sécurité une séance d'une durée comprise entre 45 minutes et une heure avec pour support l'activité d'éveil gymnique pour la petite enfance choisie et les thématiques d'activités motrices tirées au sort.</p>	
	1c.A5.C2 Conduire une séance d'animation, en appliquant les préconisations fédérales spécifiques des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, afin de garantir la progression des pratiquants dans le respect du cadre sportif réglementaire	<u>Etape 3 de l'épreuve</u> : entretien	

	1c.A5.C3 Organiser des situations dans le temps et l'espace de pratique adaptées aux spécificités et attentes des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, dans l'objectif de contribuer à la progression de ces derniers	<p>A l'issue de la séance, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les choix qui ont guidé la conception et la conduite en sécurité de sa séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, ainsi qu'à identifier les indicateurs d'évaluation et les pistes de remédiation à envisager pour une prochaine séance.</p> <p><i>Durée de l'entretien : 10 minutes maximum</i></p>	<p>gymnique pour la petite enfance correspondante aux objectifs fixés, conformément aux préconisations fédérales et aux caractéristiques des pratiquants encadrés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilise les connaissances relatives aux préconisations fédérales spécifiques des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance dans la conduite de sa séance ; - Adapte la méthodologie d'apprentissage des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance aux caractéristiques des pratiquants et à la manière dont ils réagissent aux consignes données ; - Utilise à bon escient le matériel adapté aux objectifs de séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance fixés et aux caractéristiques des pratiquants ; - Montre comment il adapte son attitude pour réguler le niveau d'implication du groupe de pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Organise l'espace de pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance et l'utilisation du matériel en tenant compte des risques pour le pratiquant ; - Anime et gère le groupe en veillant au respect des règles de sécurité propres à la pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ;
	1c.A5.C4 Gérer la dynamique de groupe en prenant en compte les individualités pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance		
1c.A6 Mise en sécurité active et passive des pratiquants pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A6.C1 Mettre en œuvre la réglementation en vigueur et les recommandations fédérales en matière de sécurité et de gestion du matériel afin d'assurer l'intégrité physique des pratiquants et des tiers pendant la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance		
	1c.A6.C2 Mettre en œuvre des techniques d'aides et parades adaptées aux pratiquants et leur niveau de pratique afin de garantir la sécurité dans leur pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A6.C3 Assurer sa propre sécurité lors de la séance d'activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en utilisant des techniques adaptées pour prévenir les accidents du travail	

			<ul style="list-style-type: none"> - Démontre des techniques d'aide et de parades, en les adaptant aux pratiquants ; - Met en œuvre des techniques d'aide et de parades adaptées aux activités d'éveil gymnique pour la petite enfance en assurant sa propre prophylaxie ; - Adopte une attitude lui permettant d'assurer sa propre sécurité tout au long de la séance d'animation des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.
1c.A7 Transmission des valeurs d'éthique sportive dans la conduite des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A7.C1 Identifier les comportements à risques chez les différents acteurs de la structure, les pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, et les référents affectifs afin de prévenir les déviances	<p>Epreuve n°3c : Entretien portant l'application des règles de sécurité et sur la prévention et les actions à mener dans les cas d'atteinte à l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance <i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences relatives aux activités 1c.A7 et 1c.A8.</i></p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, en centre de formation, à l'issue de l'épreuve n°2. Cette épreuve est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p><i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'INF/FFGym bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de cette épreuve 3 (voir article 5 du règlement général).</i></p> <p><u>Déroulé de l'épreuve</u> : le candidat tire au sort un sujet parmi plusieurs études de cas relatives à l'atteinte à</p>	<p><u>Le candidat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit des indicateurs permettant d'identifier efficacement les comportements à risques chez les publics (acteurs de la structure, pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance, référents affectifs) ; - Démontre qu'il est capable d'appliquer la réglementation relative à la préservation de l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance et des référents affectifs ; - Propose des actions de prévention adaptées et en connaissant les procédures d'alerte à mettre en œuvre auprès des autorités compétentes ; - Répond avec pertinence aux questions concernant l'obligation
	1c.A7.C2 Appliquer la réglementation concernant l'éthique pour assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants dans les activités d'éveil gymnique pour la petite enfance		
	1c.A7.C3 Participer à l'organisation d'actions de prévention ayant pour objectif de préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance		
	1c.A7.C4 Agir de manière adaptée en cas de maltraitance physique ou morale afin de préserver l'intégrité des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance		

	enfance en alertant les autorités compétentes	l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance. Il présente, sans temps de préparation préalable, des exemples cohérents et adaptés d'actions de prévention et de conduites à tenir pour préserver l'intégrité physique et/ou morale des pratiquants des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance.	d'alerte et de signalement en cas de maltraitance physique ou morale ; - Répond avec pertinence aux questions concernant les moyens permettant de contrôler le respect des règles de sécurité en prenant en compte les particularités de l'environnement des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance ; - Démontre qu'il est capable de s'intégrer dans l'équipe et dans les procédures d'alerte définies en cas d'accident ou d'incident.
1c.A8 Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident dans le cadre d'une pratique des activités d'éveil gymnique pour la petite enfance	1c.A8.C1 Intégrer le dispositif d'intervention, à l'aide des différents moyens d'alerte mis à sa disposition afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours de la structure organisant les activités gymniques acrobatiques	<i>Durée de l'épreuve</i> : 10 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat	

Bloc de compétences 2 (BC2) : PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE INTEGREE DANS SON ENVIRONNEMENT TERRITORIAL

2.A1 Intégration dans l'organisation de la structure	2.A1.C1 Identifier les rôles et missions des différents acteurs de la structure afin de s'intégrer dans l'organisation globale de celle-ci et en respectant son fonctionnement	<p>Epreuve n°4 : Rédaction d'un dossier portant sur l'expérience vécue par le candidat en structure d'alternance, suivie d'une présentation orale et d'un entretien</p> <p><i>Cette épreuve permet d'évaluer les compétences 2.A1 à 2.A3</i></p> <p>Elle est évaluée par un binôme d'évaluateurs, répondant aux exigences établies dans le présent règlement.</p> <p>Elle est réalisée individuellement par chaque candidat, à partir du stage en structure réalisé dans le cadre de l'alternance.</p> <p>Le candidat transmet son dossier à l'organisme de formation par voie électronique au moins 10 jours avant la date de l'épreuve orale.</p>	<p><u>Le candidat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rend un dossier dont la forme répond aux attendus de l'épreuve ; - Présente de manière claire et organisée le fonctionnement et l'organisation de sa structure ; - Fournit un organigramme détaillé faisant apparaître l'ensemble des acteurs de la structure, leurs missions, et les liens fonctionnels et hiérarchiques qui existent entre eux ; - Explicite de manière précise les fonctions qu'il exerce dans le cadre de son alternance ; - Fait état des moyens mis en œuvre pour communiquer de manière adaptée avec les acteurs de la structure et les partenaires extérieurs ;
	2.A1.C2 Expliciter son rôle et ses fonctions au sein de la structure afin de pouvoir identifier sa place dans l'organigramme		
	2.A1.C3 Communiquer de manière adaptée en interne, avec les différents acteurs de la structure, et en externe, avec les partenaires extérieurs, dans l'objectif de contribuer au bon déroulement des activités de la structure		
2.A2 Participation au fonctionnement de la structure	2.A2.C1 Accueillir les différents pratiquants dans le cadre des activités de la structure, en s'assurant du respect des règles de sécurité et de bienséance		

	2.A2.C2 Garantir le respect de la réglementation relative à la pratique des activités, en s'assurant que tout nouveau pratiquant répond aux exigences de licence, assurance, et certificat médical	<p><i>Etape 1 de l'épreuve</i> : Rédaction d'un dossier portant sur l'implication du stagiaire dans le fonctionnement de sa structure d'alternance.</p> <p><i>Forme du dossier</i> : le document de 10 pages maximum (paginé, hors page de garde, sommaire et annexes) constitué d'un seul fichier, devra être rendu sous format informatique, police Arial ou Calibri taille 12, interligne simple. Plusieurs parties titrées apparaîtront, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe. L'INF/FFGym est chargé de vérifier la recevabilité du dossier avant transmission aux évaluateurs.</p> <p><i>Contenu du dossier</i> : Le dossier devra comporter a minima les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale de la structure : identité et statut juridique, activités proposées par la structure ; - Organisation administrative et technique de la structure : organigramme, rôles et missions des différents acteurs, place et activités du candidat dans l'organisation de la structure ; - Relations de la structure avec son environnement : les différents partenaires de la structure, la nature de leurs relations, les moyens de communiquer avec eux ; - Participation du candidat aux activités de la structure : fiche de poste, pratiquants accueillis et encadrés, missions confiées et tâches réalisées, moyens utilisés, intégration au sein de l'équipe de la structure et relations avec le supérieur hiérarchique ; - Participation du candidat à une action et/ou un événement de promotion des activités gymniques : implication du candidat dans la préparation et la conduite de l'action et/ou de l'évènement, autoévaluation de son action et des éventuelles remédiations à apporter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fait état des moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité lors de l'accueil des pratiquants ; - Démontre qu'il connaît et qu'il applique la réglementation relative à la pratique des activités gymniques au sein de la structure ; - Démontre son efficacité dans la prise en compte des caractéristiques des différents pratiquants pour les orienter avec pertinence et faciliter leur intégration au sein de la structure ; - Démontre qu'il sait situer son rôle et ses missions, en lien avec l'organisation générale de la structure et avec les autres acteurs qui la composent, qu'ils soient professionnels ou bénévoles ; - Présente les processus qu'il a utilisés pour rendre compte de ses actions à son supérieur hiérarchique, et le cas échéant, des difficultés rencontrées pour se faire ; - Présente un support informatique conforme aux techniques de communication ; - Promeut, par son attitude et son discours, les activités gymniques et les valeurs associatives qui y sont associées ; - Adopte une démarche de développement durable dans son activité professionnelle ; - Présente de manière organisée et synthétique l'action et/ou l'évènement de promotion des activités gymniques auquel il participe ;
	2.A2.C3 Orienter le pratiquant en fonction des motivations exprimées, des capacités identifiées, et de l'offre de la structure, afin de permettre une intégration réussie respectant les spécificités et caractéristiques de celui-ci		
	2.A2.C4 Travailler dans une équipe composée à la fois de professionnels et de bénévoles pour contribuer à la cohérence des activités de la structure		
	2.A2.C5 Rendre compte de ses actions à son supérieur hiérarchique en respectant l'organigramme et les process de décision établis		
	2.A2.C6 Utiliser les outils informatiques pour produire des documents professionnels visant à rendre compte des activités conduites au sein de la structure		
	2.A2.C7 Participer à la promotion des activités gymniques auprès des pratiquants et en dehors de la structure, en adoptant une communication écrite et orale adaptée, véhiculant les valeurs associatives		
	2.A2.C8 Intégrer la protection de l'environnement dans les différentes activités de la structure afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable		
2.A3 Participation à une action et/ou à un évènement de promotion des activités gymniques	2.A3.C1 Participer à la préparation d'une action et/ou d'un évènement ayant pour un objectif la promotion des activités gymniques de la structure, en s'intégrant à une équipe projet définie		

	<p>2.A3.C2 Participer à l'animation d'une action et/ou d'un évènement ayant pour un objectif la promotion des activités gymniques de la structure, en respectant les attributions définies dans la fiche de poste</p>	<p><u>Etape 2 de l'épreuve</u> : Présentation orale suivie d'un entretien Cette épreuve se déroule en centre de formation, ou en visioconférence après accord préalable du candidat, sur la base du dossier rédigé. Le candidat présente oralement les modalités de sa participation au fonctionnement de sa structure d'alternance. A l'issue de sa présentation orale, le candidat participe à un entretien avec les deux évaluateurs, visant à expliciter les rôles et missions exercées par celui-ci dans le cadre de son stage en structure d'alternance, en mettant en évidence la prise en compte des règles de sécurité pour l'accueil des publics. <i>Durée de l'épreuve</i> : 15 minutes maximum, dont 5 minutes maximum de présentation par le candidat</p>	<p>- Détaille les tâches qu'il réalise dans le cadre de la préparation et de la conduite de ce/cette action/évènement de promotion des activités gymniques ; - Précise, pour chacune de ces tâches, les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus, et le cas échéant, les difficultés rencontrées et les solutions de remédiation apportées ; - Explicite son rôle en tant que responsable d'un groupe pendant l'organisation d'un évènement ; - Démontre de sa capacité à prendre du recul sur son action ; - Identifie des perspectives d'évolution cohérentes et adaptées.</p>
<p>2.A3.C3 Accompagner les pratiquants dans leur participation à l'évènement et dans l'objectif de les aider à s'engager dans leur pratique associative et sportive</p>			
<p>2.A3.C4 Autoévaluer son investissement à l'issue de l'action /l'évènement afin de mesurer les effets de ses interventions sur la conduite de celui-ci</p>			